

ASSOCIATION LES POUSSINS
1 rue du Guichet Chigy – 89190 – Les Vallées-de-la-Vanne

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du mardi 7 mai 2024 à 18 heures 30
Salle des fêtes de Chigy

Présents :

Laétitia POMMIER, Luc MAUDET, Michelle MICHALKOVIC, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Jeannette SAINCIERGE (Foissy), Camille TUPINIER.

Pour les parents des enfants : Ténassy NICE.

Pour le personnel : Coline LELOUP, Stéphanie MOYON, Cindy RUET

La Commune de Noé, la CAF, la MSA et la PMI se sont faites excuser.

Présentation de l'association

L'association « Les Poussins » est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.

Elle a été créée le 17 décembre 2019 afin de :

- gérer financièrement et administrativement la micro-crèche du même nom
- percevoir les subventions et les dotations de fonctionnement des communes et des différents partenaires sociaux (CAF ou MSA), ainsi que la participations des parents
- embaucher et gérer le personnel de la micro-crèche
- élaborer le projet pédagogique de l'établissement en lien avec le projet éducatif local (qui avait été écrit en 2018 avec la commune de Villeneuve l'Archevêque)

L'association est administrée par un conseil d'administration composé d'au moins 9 membres :

- un représentant de la commune de Les Vallées de la Vanne
- 2 représentants de la commission micro-crèche
- au moins 5 représentants élus parmi les membres actifs pour 3 ans par l'Assemblée générale à la majorité de ses membres présents
- un représentant du personnel

Les membres du conseil d'administration élus parmi les membres actifs sont renouvelables par tiers tous les ans lors de l'assemblée générale. Tout membre sortant est rééligible.

Le conseil d'administration nomme chaque année parmi ses membres, un bureau composé de :

- un président
- un vice-président
- un secrétaire
- un trésorier

Cette élection et la composition du bureau seront fait en fin de réunion.

Rapport moral présenté par Laétitia POMMIER

La crèche est ouverte depuis janvier 2021.

L'association emploie 4 personnes à temps plein : Mme Ruet Cindy (infirmière de formation), référente technique, Mme Leloup Coline, puéricultrice, Mmes Benard Christelle et Moyon Stéphanie titulaires d'un Cap petite enfance. Mme Benard est actuellement en congé maternité et est remplacée par Mme Cavadini Jessy.

La structure a une capacité de 10 lits.

En 2023, la micro-crèche a été rempli à 75 %. Nous avons accueilli 30 enfants pour des contrats réguliers et occasionnels.

Le tarif horaire demandé aux familles est calculé en fonction des revenus des familles.

Le règlement a été réécrit en 2024 et validé par la CAF et la PMI. Le projet d'établissement de la micro-crèche a été réécrit par l'équipe en 2024 et est en attente de validation par la CAF et la PMI. Ils seront consultables sur le site de la commune.

Remerciement : Commune Les Vallées de la Vanne, (Pont sur Vanne, Les Sièges, Foissy, les Clérimois et Molinons) pour subventions, la CAF et la PMI pour leur écoute et conseils.

Rapport d'activité présenté par Cindy RUET

Sur l'année 2023 nous avons eu au total 30 enfants inscrits. En septembre 15 enfants sont partis et 10 nouveaux sont arrivés. Le taux de remplissage est de 75%.

Le personnel représente 4 équivalents temps plein avec deux remplacements (un en début d'année pour congé parental et un en fin d'année pour maternité).

Trois salariées ont été formées aux gestes de secours.

Activités

- Continuité du projet depuis l'ouverture sur les saisons, les fêtes de l'année et les différentes journées mondiales (trisomie, hygiène buccodentaire, de la terre...)
- Damien vient une fois par semaine pour le sport
- Kevin de la Terranova Farm family est venu une fois avec des poneys
- Le Jardin de l'Erable vient une fois par mois pour le jardinage
- Enfin nous organisons une semaine sans jouet tous les deux mois

Ventes

- Nous avons tenu un stand à la fête des Saints de Glace
- La Bourse aux jouets a été organisée à Theil en novembre
- Vente de chocolats du Comptoir de Mathilde

L'assemblée Générale à l'unanimité adopte ce rapport moral et ce rapport d'activité.

Rapport financier

Michelle Michalkovic présente le bilan financier 2023

Compte de résultat

Année

2 023

07/05/24

Nom de l'équipement

LES POUSSINS

LES CHARGES		TOTAL	LES PRODUITS		TOTAL
60*	ACHATS	15 244.58 €	70	PRODUITS DE PRESTATIONS DIVERSES	154 939.80 €
601	ACHATS FOURNITURES	3 039.31 €	70623	CAF	90 406.28 €
602	ACHATS MATERIEL EQUIPEMENT	644.75 €		reste à toucher caf	34 057.11 €
603	FOURNITURES DE BUREAU		70624	FOND D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CAF	1 870.00 €
604	COUCHES	1 629.94 €	70625	MSA	
606	REPAS	9 930.58 €	70641	PARTICIPATIONS FAMILIALES déductible	28 606.41 €
61*	SERVICES EXTERIEURS	2 085.62 €	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	800.00 €
611	SOUS-TRAITANCE	554.83 €	744A	COMMUNES Les Vallées-de-la-Vanne	
616	PRIMES D'ASSURANCES	1 530.79 €	744B	AUTRES COMMUNES	800.00 €
62*	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 054.74 €	75*	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	1 084.20 €
621	HONORAIRES ET REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES (non salariés)	1 794.99 €	751	COTISATIONS	1 080.00 €
622	DIVERS (DONS, ETRENNES, POURBOIRES)		752	DONS	4.20 €
624	DEPLACEMENTS DU PERSONNEL	75.75 €			
626	FRAIS DE FORMATION DES SALARIES	1 000.00 €		REMBOURSEMENT DE CHARGES	
628	COTISATIONS FEDERALES - AFFILIATIONS	184.00 €			
63*	IMPOTS, TAXES	603.00 €	76*	PRODUITS FINANCIERS	774.50 €
63A	IMPOTS ET TAXES SUR REMUNERATION (TAXES/SALAIRES)		761	INTERETS	774.50 €
64*	CHARGES DE PERSONNEL	133 158.81 €	77*	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0.00 €
641	SALAIRES nets (Y COMPRIS CONGES PAYES)	92 293.81 €	771	PRODUITS EXCEPT. SUR OPERATIONS COURANTES	
642	CHARGES SOCIALES	40 865.00 €			
65*	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0.00 €	78*	REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0.00 €
66*	CHARGES FINANCIERES	37.00 €			
662	AUTRES	37.00 €			
67*	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0.00 €			
68*	DOTATION AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	278.49 €	79	TRANSFERT DE CHARGES	9 737.74 €
	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	278.49 €	791	EMPLOI AIDE	2 707.87 €
	DOTATIONS AUX PROVISIONS		792	REMBOURSEMENT CPAM+ MUTEX	7 029.87 €
TOTAL DES CHARGES		154 462.24 €	TOTAL DES PRODUITS		167 336.24 €
		154 160.74 €	BENEFICE		12 874.00 €
86	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES	21 541.00 €	87	CONTREPARTIE DES CONTRIBUTIONS	21 541.00 €
	SECOURS EN NATURE eau-elec-tel			SECOURS EN NATURE	0.00 €
	MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIEL	13 221.00 €		MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ET DE MATERIEL	13 221.00 €
	ENTRETIEN	8 320.00 €		ENTRETIEN	8 320.00 €
	BENEVOLAT 2h x 52 semaines x 20 € =	2 080.00 €		BENEVOLAT	2 080.00 €
TOTAL GENERAL hors bénévolat		176 003.24 €	TOTAL GENERAL hors bénévolat		176 003.24 €

La MSA nous a versé une aide de 20 000 € pour la création de la micro-crèche. Cette aide avait été différée en raison du Covid. Sur ce budget d'investissement la micro-crèche a dépensé cette année 2 633,57 euros (machine à laver le linge, escabeau, lits et matelas...)

L'assemblée Générale à l'unanimité adopte ce rapport financier.

Règlement de fonctionnement

Cindy Ruet présente ce nouveau règlement de fonctionnement. Elle insiste sur les nouveautés et notamment les annexes incluant les protocoles d'urgence). Ce document devra être voté en Conseil d'Administration. Il sera ensuite déposé sur la page réservée à la micro-crèche Les Poussins sur le site internet de la commune.

Projet 2024

Effectifs : Pour le moment 15 enfants sont inscrits. 3 départs pour l'école maternelle sont prévus en septembre.

Personnel : Nous avons eu beaucoup de remplacement en ce début d'année, mais nous espérons que cette période est derrière nous.

Activités

- Nous continuons toujours notre projet sur les saisons, les fêtes, les journées mondiales, mais à cela s'ajoute notre projet « autour du monde » sur la découverte d'un nouveau pays chaque mois (musique, lecture, photo, cuisine...)
- Toujours une semaine sans jouet tous les deux mois
- Damien vient une fois par semaine
- Les ados du centre de loisirs viennent une fois pendant les vacances scolaires.
- Le jardin de l'Erable continue à initier les poussins au jardinage une fois par mois
- Un voyage sonore une fois par mois avec les Parenthèses d'Agnès
- La médiation animale avec Patte d'Ours une fois par mois aussi
- Nous prévoyons l'achat de matériel de motricité et d'éveil sensoriel et l'aménagement du dortoir en salle « Snoezelen » de stimulation sensorielle et motrice. La MSA nous a versé une subvention de 3 000 € pour ces trois dernières activités.
- Un spectacle de fin d'année est envisagé pour les enfants ainsi qu'une sortie à la Terranova Farm Family.

Ventes

- Vente de chocolats à Pâques
- Nous ne serons pas présentes aux Saints de Glace
- La Bourse aux jouets aura lieu à Pont-sur-Vanne le dimanche 3 novembre

Elections

Conformément aux statuts, Les élus au conseil d'administration ont une durée de mandat de trois ans. Camille Tupinier en fin de mandat se représente. Il n'y a pas d'autre candidat. Camille Tupinier est réélue à l'unanimité.

La réunion se termine à 19 heures 15.

Les Vallées-de-la-Vanne le 8 mai 2024

La Présidente : Laétitia POMMIER

Le secrétaire : Bernard ROMIEUX